

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	021 ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_069-DE
		7.1.2 Compte de gestion

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

9

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

**Ont donné procuration :**

**N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN**

**Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC**

**Objet : Budget annexe Assainissement  
Proposition d'approbation du Compte de Gestion 2023**

**RAPPORTEUR** : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Madame l'Adjointe au Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion établi par le Comptable public de la Collectivité retrace tous les mandats et les titres effectués par la Commune sur le budget Assainissement.

## La section d'investissement

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_069-DE

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023</b>	
RECETTES	162 424,41
DEPENSES	164 935,92
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>- 2 511,51</b>
EXCEDENT REPORTE de N - 1	663,92
<b>RESULTAT A REPORTER SUR BP 2024</b>	<b>- 1 847,59</b>
RAR 2023 RECETTES	0
RAR 2023 DEPENSES	0
RESULTAT RAR 2023	0
<b>RESULTAT GENERAL</b>	<b>- 1 847,59</b>

Le résultat de clôture de la section d'investissement, intégrant les résultats antérieurs et le solde des restes à réaliser, présente un déficit de 1 847,59 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2023 à 164 935,92 € détaillés comme suit :

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2023</b>	<b>CA 2023</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>663,92</b>	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	663,92	
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>85 945,00</b>	<b>85 944,84</b>
139111 Agence de l'eau	33 525,00	33 524,70
13912 Régions	5 302,00	5 301,42
13913 Départements	10 564,00	10 564,45
13918 Autres	36 554,00	36 554,27
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>80 000,00</b>	<b>78 991,08</b>
1641 Emprunts en euros	73 000,00	72 888,35
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	7 000,00	6 102,73
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>
2031 Frais d'études	3 000,00	0,00
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>386 989,75</b>	<b>0,00</b>
21532 Réseaux d'assainissement	386 989,75	0,00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>555 934,75</b>	<b>164 935,92</b>

Elles se sont réalisées à 98,74 % concernant les dépenses réelles.

Les dépenses au chapitre 040 « Opérations de la section » correspondent à l'amortissement des subventions perçues les années antérieures pour 85 944,84 €.

Le capital de la dette d'un montant de 72 888,35 € a été payé au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés ».

Le financement de ces dépenses d'investissement s'établit comme suit :

Recettes		BP 2023	CA 2023
<b>021 - Virement de la section d'exploitation</b>		<b>392 270,83</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	392 270,83	0,00
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		<b>163 000,00</b>	<b>162 424,41</b>
28131	Bâtiments	15 500,00	15 441,67
28138	Autres constructions	3 500,00	3 456,00
28151	Installations complexes spécialisées	36 500,00	36 435,15
28153	Amort. installations à caractère spécifique	106 500,00	106 418,59
28156	Amort. matériel spécifique d'exploitation	2 000,00	1 673,00
<b>Total Recettes</b>		<b>555 270,83</b>	<b>162 424,41</b>

Les recettes au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section » correspondent à l'amortissement des immobilisations pour 162 424,41 €.

**La section d'exploitation :**

RESULTAT D'EXPLOITATION 2023	
RECETTES	308 138,00
DEPENSES	224 071,72
<b>RESULTAT de l'exercice</b>	<b>84 066,28</b>
EXCEDENT REPORTE de N-1	327 325,83
<b>RESULTAT A REPORTER SUR BP 2024</b>	<b>411 392,11</b>

Le résultat de clôture de la section d'exploitation, intégrant l'excédent reporté de 2022 de 327 325,83 €, présente un excédent de 411 392,11 €.

## Les dépenses :

Les prévisions de dépenses réelles d'exploitation de

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25\_069-DE

EXPLOITATION		BP 2023	CA 2023
<b>011 - Charges à caractère général</b>		<b>8 000,00</b>	<b>1 728,76</b>
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 000,00	0,00
61523	Entretien et réparations réseaux	2 000,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 800,00
6228	Divers	0,00	- 71,24
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	40 000,00
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>		<b>392 270,83</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	392 270,83	0,00
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>		<b>163 000,00</b>	<b>162 424,41</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	163 00,00	162 424,41
<b>66 - Charges financières</b>		<b>24 000,00</b>	<b>19 918,55</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	20 448,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 000,00	-530,29
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>16 000,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 000,00	0,00
<b>Total Dépenses</b>		<b>643 270,83</b>	<b>224 071,72</b>

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » concerne des dépenses d'entretien du service d'assainissement en particulier les analyses Public Labo.

Au chapitre 012 « charges de personnel », 40 000,00 € ont été remboursés au budget principal pour la mise à disposition du personnel communal administratif et technique pour une année.

Au chapitre 66 « Charges financières », 20 448,84 € ont été mandatés pour régler les intérêts d'emprunts.

## Les recettes :

Les recettes réelles d'exploitation de l'exercice ont été réalisées à 100,10 %.

Recettes	BP 2023	CA 2023
<b>002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)</b>	<b>327 325,83</b>	<b>0,00</b>
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	327 325,83
<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>85 945,00</b>	<b>85 944,84</b>
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	85 945,00
<b>70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises</b>	<b>220 000,00</b>	<b>222 193,16</b>
70611	Redevance d'assainissement collectif	220 000,00
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>
741	Primes d'épuration	10 000,00
<b>Total Recettes</b>	<b>643 270,83</b>	<b>308 138,00</b>

Les principales recettes proviennent de la redevance pour 222 193,16 € ; la prime d'épuration annuelle n'est plus

Les écritures au chapitre 042 correspondent à l'amortissement de subventions.

Ces résultats sont en conformité avec le compte de gestion du Comptable public du SGC de Condom qui a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, les opérations d'ordre et les soldes figurant au bilan 2023.

Après en avoir délibéré,

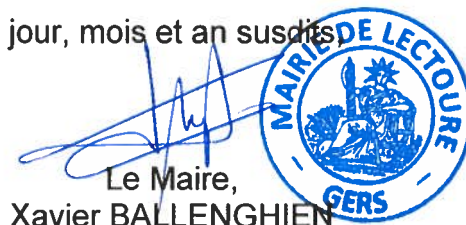
**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées par le Comptable public du SGC de Condom du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire, en précisant que le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Ghislain de FLAUJAC



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2<sup>e</sup> MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2<sup>e</sup> MARS 2024